

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par la Bourgmestre de Soignies, Madame Winkel, en date du 14/12/2021,

L'autorisation	N° EC203
Est délivrée à	Asbl Les Scouts (Scouts de Neufvilles)
Domicilié	Rue de Dublin, 21 à 1050 Bruxelles
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Local des Scouts de Neufvilles situé Chemin de Casteau, 1B à 7063 Neufvilles
Capacité	45 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 13/01/2022.

Le 22/12/2021

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume